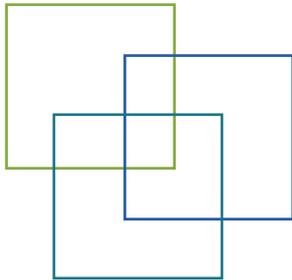


RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS PRINCIPALES



International
Labour
Organization



LA COOPÉRATION ENTRE LES TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE:

travailleurs à domicile et récupérateurs de matériaux

Une initiative conjointe de l'OIT et de WIEGO



RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS PRINCIPALES

LA COOPÉRATION ENTRE LES TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE:

travailleurs à domicile et récupérateurs de matériaux

Une initiative conjointe de l'OIT et de WIEGO

Crédits

Photographies de couverture : à gauche, des membres de l' « Asociación de Recicladores de Bogotá » déchargent des matériaux issus d'une collecte en porte-à-porte, en vue de leur recyclage. Crédit photo : Juan Arredondo/Getty Images Reportage.

À droite, des travailleuses confectionnent des sacs artisanaux dans les locaux de la Maison des artisans de l'Association des femmes indépendantes (SEWA). Crédit photo : Paula Bronstein/Getty Images Reportage.

conception de la couverture : Aashika Cunha

Remerciements

Le rapport à partir duquel ce résumé est issu a été rédigé par Carol Kerbage et Nabil Abdo. Depuis l'OIT, il a été coordonné par l'Unité des coopératives, avec les contributions de Susan Bvumbe, Simel Esim, Satoko Horiuchi, Walteri Katajamaki, Guy Tchami et Mina Waki. Babar Ucar a travaillé sur la conception de l'étude initiale et sur sa diffusion. Nous devons des remerciements appuyés à Bruno Roelants et à ses collègues de CICOPA pour leurs commentaires et leurs avis précieux.

Les membres de l'équipe WIEGO ont largement contribué au projet en conseillant la méthode et le questionnaire, en organisant ou en menant les entretiens, et en délivrant leurs commentaires sur ce rapport. On retrouve parmi les participants : Françoise Carré, Marlese von Broembsen, Shalini Sinha, Sonia Dias, Ana Carolina Ogando, Lucia Fernandez, Vanessa Pillay, Elaine Jones, Laura Morillo Santa Cruz, Joann Vanek et Pablo Rey Mazón. Jenna Harvey a facilité l'édition du rapport et Chris Bonner a coordonné les activités du point de vue de WIEGO.

Nous souhaiterions également remercier nos partenaires, l'Association des femmes indépendantes, HomeNet de l'Asie du Sud, la Société de responsabilité envers les travailleuses et travailleurs à domicile du Népal, HomeNet Thaïlande, la « Confederación de Trabajadores en Economía Popular de Argentina », l' « Asociación de Recicladores de Bogotá », Le MNCR Brésil, et les consultants Luciana Itikawa, Juliana Gonçalves et Marina Brito Pinheiro pour avoir mené les entretiens au nom de WIEGO. L'OIT et WIEGO aimeraient remercier tous les membres de coopérative qui ont donné de leur temps pour participer à cette étude et fournir de nouvelles perspectives sur le rôle que jouent les coopératives dans l'amélioration de la vie des travailleuses et des travailleurs de l'informel.

Ceci est un résumé des conclusions principales du rapport « Cooperation among workers in the informal economy: A focus on home-based workers and waste pickers » (La coopération entre travailleurs de l'économie informelle : les travailleurs à domicile et les récupérateurs de matériaux). Ce rapport fait partie de l'initiative conjointe de l'OIT et de WIEGO qui aspire à comprendre la nature et la portée des coopératives et autres organisations ou entreprises de l'économie sociale et solidaire, qui sont constituées par les travailleuses et les travailleurs de l'économie informelle. Il se concentre sur les enjeux actuels, les opportunités, les obstacles et les pratiques en cours parmi les coopératives de récupérateurs de matériaux et les travailleurs à domicile, afin de renseigner les futures actions et les interventions qui soutiennent un développement coopératif.

Le rapport est fondé sur une cartographie mondiale, une documentation, et une étude conduite avec un total de 50 membres de coopératives actives, et autres organisations ou entreprises de l'économie sociale et solidaire, de récupérateurs de matériaux et de travailleurs à domicile¹.

Ce rapport cherche à examiner d'un œil critique la situation actuelle de ces groupes, en lien avec leurs opérations et leurs parties prenantes. Le rapport intégral est accessible sur: www.ilo.org.

Statut juridique

Bien que la plupart des coopératives participant à l'étude aient été juridiquement constituées, elles avaient expérimenté beaucoup de difficultés dans leur processus d'enregistrement, telles que des obstacles administratifs, un manque d'informations et des coûts financiers.

Les coopératives de récupérateurs et récupératrices de matériaux et celles des travailleurs² et travailleuses à domicile partageaient de nombreux arguments en faveur d'une démarche d'immatriculation. Cependant, les coopératives de travailleuses et travailleurs à domicile ont mentionné les motifs financiers comme étant les plus importants, alors que les coopératives de récupérateurs et récupératrices de matériaux ont le plus souvent cité l'accès aux avantages sociaux, incluant la protection sociale, et un pouvoir de négociation accru. Pour les récupérateurs de matériaux, l'immatriculation était perçue comme un moyen de défendre leurs activités dans le secteur.

Structure coopérative

Les coopératives, et de la même manière les associations et les groupes d'entraide, ont indiqué qu'elles adhèrent aux principes et aux valeurs coopératives, en particulier pour ce qui concerne la structure démocratique, la gouvernance et la participation des adhérents. La majorité d'entre elles a précisé qu'elles organisent des élections régulières, et celles qui ne le font pas désignent les membres du comité au travers d'un accord ou sur une base consensuelle en fonction du temps disponible. En suivant un cadre de gouvernance traditionnelle, avec l'élection d'un conseil d'administration, ou de comités administratifs et financiers, elles sont aussi capables de structurer leurs organisations autour de leurs besoins. En effet, l'autogestion et la prise en main des coopératives par les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes ouvrent souvent la voie à des structures opérationnelles qui sont au service des besoins de leurs adhérents.

¹ Pour ce rapport, différents modèles de coopératives et autres organisations ou entreprises de l'économie sociale et solidaire ont été étudiés, y compris des associations, des groupes d'entraide et des organismes communautaires. Le terme de « coopérative » est utilisé dans le rapport comme un terme inclusif qui se réfère à toutes ces formes, et non pas exclusivement aux coopératives légalement constituées.

² Afin de montrer notre souci sur l'inégalité entre les sexes, et d'assurer la visibilité des femmes dans tous les textes publiés, sans biais, discrimination ou préjugé et de reconnaître leur apport à la collectivité, WIEGO va s'appliquer à utiliser un langage épicène, ou avoir recours au doublet. Cependant afin de faire nos publications plus lisibles et intelligibles, dans certain cas nous utiliserons le masculin générique, spécialement quand les hommes et les femmes se trouvent déjà explicitement nommés dans le texte ou en raison des caractéristiques du texte (brochure, twitter, etc.).

Sources de financement

Les coopératives des travailleuses et travailleurs de l'économie informelle ont besoin de sources de financement durables pour être en mesure de se maintenir et de se développer, de garantir la continuité des services, et d'atteindre les conditions nécessaires pour réaliser l'économie d'échelle. Bien que la majorité des coopératives déclarent que leurs membres paient des cotisations ou font des donations, ces ressources sont en général insuffisantes puisque leurs adhérents touchent ordinairement de faibles revenus, ce qui les empêche de contribuer de façon significative. Cela rend le soutien des intervenants extérieurs indispensable dans de nombreux cas. Cependant, de tels appuis font courir le risque de rendre les coopératives dépendantes des acteurs externes, compromettant ainsi une gestion et une prise de décisions indépendantes.

Avantages économiques : salaires et bénéfices des adhérents

La majorité des membres de coopérative gagnent leur vie par la vente de leurs articles ou des recyclables qu'ils collectent à la source. Les coopératives ont pour fonction principale de faciliter les gains de leurs adhérents en les aidant à accéder aux marchés, et en leur offrant les moyens concrets de mener à bien leurs activités, sans se comporter comme des entreprises complètes qui délivrent des salaires. Elles fournissent également à leurs membres une mise à niveau des compétences et des formations adaptées aux particularités de chaque secteur.

Fonctions et activités

Les fonctions clés et les activités des récupérateurs et récupératrices de matériaux sont la collecte, le triage et le recyclage des déchets. Ces trois activités sont toujours étroitement liées, reflétant ainsi les retombées environnementales de leur travail. Certaines coopératives en Amérique latine et en Asie du Sud sont déjà intégrées dans les systèmes formels de gestion des déchets solides des municipalités.

Les activités économiques des travailleuses et travailleurs à domicile de l'informel sont beaucoup plus diversifiées. La majorité des coopératives étudiées travaillent dans la production textile, de vêtements et d'artisanat, alors que d'autres se spécialisent dans l'alimentation, la restauration et l'agriculture. Les travailleuses et travailleurs à domicile conjuguent souvent sous-traitance et travail indépendant, s'engageant en général à leur compte quand ils ne sont pas sous-traités par des entreprises ou qu'ils ont achevé leurs commandes. La relation la plus courante est celle qui s'établit directement entre l'acheteur et le travailleur. Les accords sont en général occasionnels et informels. Même lorsqu'ils sont sous-traités par des organisations partenaires, comme d'autres coopératives, des syndicats ou autres ONG, les coopératives de travailleuses et travailleurs à domicile ont souvent des accords de sous-traitance informels.

Formation professionnelle

Presque toutes les coopératives étudiées proposent et/ou facilitent l'accès à des formations techniques ou juridiques pour leurs adhérents. Pour les travailleuses et travailleurs à domicile, la formation est généralement centrée sur les compétences de production, la familiarisation avec de nouveaux équipements, la conception, la comptabilité ou la commercialisation.

La nature des formations reflète les caractéristiques des secteurs et les contraintes auxquelles les travailleurs sont confrontés. Les travailleurs à domicile se concentrent sur le perfectionnement des compétences afin d'offrir de meilleurs produits et de sécuriser des marchés, alors que pour les récupérateurs de matériaux, les formations répondent aux difficultés juridiques qu'ils doivent affronter, et permettent d'optimiser les efforts de plaidoyer pour leur reconnaissance. Les récupérateurs de matériaux sont aussi formés sur des compétences techniques en rapport avec la gestion des déchets. Les compétences techniques apparaissent essentielles dans certains contextes, même dans le cas de cadres réglementaires inclusifs.

L'assistance et les formations en comptabilité et plans d'affaires sont courantes pour la plupart des coopératives. D'ailleurs, plusieurs coopératives, principalement de travailleuses et travailleurs à domicile, proposent des formations aux fonctions d'encadrement pour édifier ou renforcer l'organisation. Très peu de coopératives offrent ou permettent à leurs adhérents de suivre des formations syndicales et politiques, ou de santé et sécurité au travail.

Prestations de services financiers

Les prestations de services financiers sont déterminantes pour les moyens de subsistance des travailleurs à domicile et des récupérateurs de matériaux. Par ailleurs, sans accompagnement, la capacité des travailleuses et travailleurs à domicile à accumuler du capital, à développer et à améliorer leurs activités peut être mise en difficulté. Cela rend les prestations de services financiers des coopératives indispensables. Elles peuvent être facilitées grâce au soutien du gouvernement et/ou d'institutions financières plus grandes et plus puissantes, y compris des coopératives de crédits. À cet égard, la plupart des coopératives étudiées qui fournissent ou facilitent un appui financier ou du microcrédit pour leurs adhérents sont soutenues par des organisations partenaires, et seulement très peu d'entre elles arrangent une assistance financière par le biais du gouvernement de façon exclusive. Certaines de ces coopératives soutiennent financièrement leurs membres pour des achats d'équipements, ou leur attribuent des microcrédits pour encourager l'achat de matières premières ou l'esprit d'entreprise.

Économie d'échelle et accès aux marchés

Les travailleurs à domicile et les récupérateurs de matériaux peuvent atteindre des économies d'échelle significatives, c.-à-d. de moindres coûts de production, en formant ou en rejoignant des coopératives. Ces économies d'échelle sont obtenues en achetant les intrants à meilleur prix, en partageant les équipements, et en réduisant les coûts par la mutualisation des ressources et la vente groupée de la production, p. ex. des matières recyclables en gros.

Les coopératives de travailleuses et travailleurs à domicile négocient avec leurs fournisseurs p. ex. sur les équipements et les matériaux de couture. La diminution des coûts des matériaux dépend souvent de la taille de la commande, et donc de l'importance de la quantité d'adhérents et des commandes qu'elle-même reçoit. Les coopératives des récupérateurs et récupératrices de matériaux négocient principalement avec les fournisseurs, les intermédiaires et les fabricants de produits, ainsi qu'avec les gros producteurs de déchets pour obtenir des donations de matériaux recyclables.

Une autre forme d'économie d'échelle est générée par le partage d'équipements que les travailleurs de l'économie informelle ne pourraient pas acquérir par eux-mêmes. La majorité des coopératives de travailleuses et travailleurs à domicile permettent et/ou facilitent le partage des matériels de découpe, de couture et d'autres éléments associés, tandis que les coopératives des récupérateurs et récupératrices de matériaux fournissent et/ou partagent un espace de travail, des chariots de collecte, des machines de presse et de mise en balles.

Alliances et affiliations

Les coopératives de travailleurs à domicile et de récupérateurs des matériaux font des efforts croissants de mise en réseau avec les autres coopératives, les syndicats, et les mouvements sociaux au niveau local, régional et national. Pourtant, ces efforts sont inégaux à travers les pays et les différents groupes de travailleurs. Parmi les coopératives étudiées, celles des récupérateurs de matériaux semblent être plus impliquées dans des alliances et des affiliations que les coopératives de travailleurs à domicile. Ces dernières tendent à s'organiser soit au travers de fédérations ou d'alliances locales ou nationales, soit au travers de doubles structures organisationnelles syndicat-coopérative.

Les coopératives des récupérateurs et récupératrices de matériaux paraissent avoir des affiliations plus étendues, surtout aux niveaux régional et national, et même au niveau international. Pour les deux groupes, les alliances se constituent essentiellement avec d'autres coopératives et organisations du

même secteur, en particulier pour les récupérateurs de matériaux. Les alliances avec les syndicats sont moins courantes, avec seulement quelques exemples individuels parmi les coopératives étudiées. Les travailleurs de l'économie informelle s'organisent souvent entre eux autour de besoins fondamentaux, indépendamment des syndicats. Beaucoup de travailleuses et de travailleurs, et notamment celles et ceux qui travaillent dans l'économie informelle, considèrent que les syndicats sont trop bureaucratiques et dominés par les hommes.

Les alliances avec d'autres mouvements sociaux semblent faire écho aux spécificités contextuelles de chaque pays. Pour les récupérateurs de matériaux comme pour les travailleurs à domicile, les relations avec les ONG tournent essentiellement autour des compétences, du renforcement des capacités, et du support technique et juridique. Les ONG soutiennent aussi à la fois les coopératives de travailleurs à domicile et celles des récupérateurs de matériaux sur les questions d'organisation et de plaidoyer. Certaines ONG accompagnent directement les activités des coopératives, et notamment celles des récupérateurs de matériaux à qui elles fournissent des matières recyclables.

Voix et reconnaissance

L'autonomisation des membres et leur visibilité sociale sont deux des principales réalisations des coopératives. Les travailleurs à domicile et les récupérateurs de matériaux éprouvent la marginalisation, l'ostracisme et/ou l'isolement dans leur travail et leurs activités. La reconnaissance sociale et personnelle de leur identité de travailleuse ou de travailleur est une condition indispensable pour aller vers la constitution d'une voix et d'une représentation collectives, ainsi que pour participer à des négociations avec les employeurs, les fournisseurs, les acheteurs ou les intermédiaires.

Souvent, les stratégies de mobilisation adoptées par différentes coopératives sont issues des réalités et des difficultés ressenties par les travailleuses et les travailleurs. Les coopératives de travailleurs à domicile paraissent plus enclines à adopter des stratégies de mobilisation « plus douces » que les récupérateurs de matériaux, puisqu'ils et qu'elles sont souvent isolés dans leurs maisons, travaillant individuellement, sans relations de travail claires et devant faire face à davantage de contraintes en matière de mobilité. Les relations de travail confuses restreignent souvent leur capacité à négocier, par exemple quand l'acheteur est aussi l'employeur.

Les coopératives des récupérateurs et récupératrices de matériaux semblent s'engager davantage dans des négociations avec les administrations. Cela est probablement dû à leur pouvoir associatif plus important et à leur nécessité de négocier avec les autorités locales sur leur inclusion dans les systèmes de gestion des déchets. Dans les deux secteurs, les enjeux clés de négociation, de plaidoyer et de travail sur des politiques incluent en premier lieu l'accès aux services de santé et aux régimes de retraite, suivi par l'amélioration des conditions de travail et de revenu. Les inégalités de genre et la violence sexiste, le logement, la protection juridique, et la mise à disposition d'espaces de stockage et de places dans les marchés locaux sont aussi des questions importantes. Les coopératives défendent ces revendications par du lobbying en direction des administrations locales et nationales, par des forums publics, des manifestations aux réunions du Conseil municipal, et des actions directes, des occupations, ainsi que par des négociations directes.

Il y a des efforts croissants d'organisation au sein de ces deux secteurs, ainsi que de la mise en réseau avec d'autres coopératives, syndicats, et mouvements sociaux au niveau local, régional et national.

Ventes et négociations

Le pouvoir de négociation des coopératives peut être significativement renforcé par le soutien d'organisations et de réseaux plus larges, comme les fédérations de coopératives et autres organisations d'appui. Cela peut expliquer les conclusions révélant que les coopératives de récupérateurs de d'appui. Cela peut expliquer les conclusions révélant que les coopératives de récupérateurs de matériaux semblent plus disposées à établir des négociations avec les acheteurs que ne le sont les coopératives de travailleurs à domicile. Les coopératives de travailleurs à domicile et de récupérateurs de matériaux négocient avec les entreprises, les autorités, ainsi que des ONG et d'autres coopératives agissant en tant qu'intermédiaires de façon régulière ou non.

Les travailleuses et travailleurs à domicile négocient avec des acheteurs locaux et internationaux, tandis que les récupérateurs et récupératrices des matériaux s'impliquent avec les ferrailleurs, principalement pour obtenir de meilleurs prix. Certaines et certains d'entre eux négocient à travers les coopératives ou leurs réseaux affiliés.

Les coopératives commercialisant au niveau régional, national et international ont pour caractéristique commune de diriger leurs ventes vers des entreprises, et ce bien souvent par le biais d'intermédiaires. Ces intermédiaires peuvent être des organisations ou des réseaux de commerce équitable, ou peuvent être négociés par des coopératives de second niveau.

Les acheteurs peuvent être dans le même temps des employeurs, en particulier dans le secteur du travail à domicile. Cependant, seules quelques coopératives ont indiqué qu'elles négociaient avec leurs employeurs. Cela peut être dû à leur non-perception d'être engagées dans une relation professionnelle, ou au fait de ne pas savoir qui est l'employeur. Les réponses montrent la façon dont les relations de travail sont confuses dans la situation des travailleuses et travailleurs à domicile de coopératives qui sont sous-traités ou à leur compte. Les résultats montrent que les travailleurs qui n'ont pas de relation de travail claire tendent à limiter leurs négociations avec les « employeurs cachés » à du marchandage pour un meilleur tarif par pièce, sans négocier plus largement leurs conditions de travail et leurs avantages.

Négociations avec l'État pour de meilleures conditions

Les résultats de l'étude révèlent que les récupérateurs de matériaux sont disposés, plus que les travailleurs à domicile, à établir des négociations avec leurs gouvernements respectifs au niveau local ou national. Cela peut être dû à leur nécessité de s'impliquer avec les autorités locales pour obtenir des concessions en ce qui concerne leur inclusion dans les systèmes municipaux de gestion des déchets et leur rétribution pour services rendus, ainsi qu'à leurs organisations plus anciennes et plus solides, avec une grande expérience en négociations avec les autorités. Cela se retrouvait dans les détails fournis par un certain nombre de personnes interrogées lorsqu'elles témoignaient que l'immatriculation leur donnait plus de voix et de visibilité, et par conséquent un accès au processus de négociation.

Les coopératives défendent ces revendications par du lobbying en direction des administrations locales et nationales, par des forums publics, des manifestations aux réunions du Conseil municipal, et des actions directes, des occupations, ainsi que par des négociations directes.

Les coopératives des deux secteurs négocient avec les gouvernements nationaux: les récupérateurs et récupératrices de matériaux sur leurs revendications en lien avec la sécurité sociale, l'accès aux lieux de travail et aux marchés, la reconnaissance et la protection juridique, ainsi que sur leur représentation dans les systèmes de gestion des déchets solides afin de défendre leurs activités de recyclage. Les travailleuses et travailleurs à domicile négocient principalement sur des questions concernant l'application des lois existantes, l'inclusion des travailleuses et travailleurs de l'économie informelle dans la sécurité sociale, et l'accès à la formation et à des ressources.

Au niveau de l'administration régionale, les coopératives de récupérateurs de matériaux engagent surtout des négociations liées à la collecte et au recyclage des déchets. Les négociations au niveau de l'administration locale incluent l'accès aux espaces de collecte et de triage, et la mise à disposition de meilleures infrastructures et de contrats signés par les autorités locales pour la collecte des déchets. Les réclamations des coopératives de travailleurs à domicile en direction de l'administration locale tournent autour de questions pratiques telles que l'établissement d'un tarif minimum par pièce, l'accès aux marchés, la participation aux expositions, l'accès à la formation, et la mise à disposition de prêts pour acheter des équipements.

Négociations avec l'État pour des prestations sociales

Alors qu'un certain nombre de coopératives perçoivent une aide du gouvernement pour la sécurité sociale et le logement, les prestations sociales acquises dépendent des particularités du pays. Bien que la construction d'alliances et d'affiliations soit essentielle pour permettre aux travailleuses et travailleurs de l'économie informelle de participer à des négociations avec les gouvernements, il paraît difficile de

dissocier les politiques de protection sociale du contexte politique élargi. Les acquis sociaux étaient largement reliés aux grandes luttes sociales et à celles du droit du travail, en particulier dans le cas des mouvements de récupérateurs des matériaux au Brésil et en Colombie, ainsi qu'aux gouvernements en place qui privilégiaient à l'époque des politiques de protection sociale plus distributives.

Soutien du gouvernement

Les adhérents peuvent améliorer leurs bénéfices économiques en accédant aux aides du gouvernement effectuées au travers des coopératives. Quand il y a une assistance, les aides techniques et les aides à la formation sont parmi les plus courantes, au détriment des exonérations fiscales. Cela est largement dû aux différents paramètres institutionnels entre les pays. Les coopératives de récupérateurs et récupératrices de matériaux ont également rapporté que la mise à disposition d'espaces de stockage et de triage, ainsi que des accompagnements techniques et financiers, étaient des pratiques courantes.

Enjeux principaux

Les enjeux économiques sont surtout liés à la difficulté d'accumuler et d'atteindre de véritables économies d'échelle. Beaucoup de personnes interrogées ont souligné leur incapacité à acquérir leur propre site/abri, à régler leurs factures, ou à limiter l'insécurité et la précarité pour leurs adhérents. De tels défauts structurels sont souvent directement associés à un faible poids dans les négociations. Lorsque les coopératives ne sont pas en mesure d'améliorer leurs infrastructures et d'augmenter leurs capacités de production, elles ne peuvent pas établir de meilleurs accords avec les acheteurs et/ou être compétitives sur le marché. Dans ces cas-là, elles sont en définitive incapables de garantir un revenu satisfaisant pour leurs adhérentes et leurs adhérents.

Cette problématique n'est pas seulement le fait de capacités économiques et financières limitées. En plus de celles-ci, beaucoup de récupérateurs et de récupératrices des matériaux sont affectés par la privatisation de la collecte des déchets au profit des entrepreneurs et des sociétés, réduisant ainsi leurs moyens de subsistance et de revenu. Même lorsque la gestion des déchets est ouverte au plus offrant, en l'absence de soutien des autorités, les coopératives des récupérateurs de matériaux n'arrivent pas à rivaliser avec des sociétés de traitement des déchets plus importantes et mieux établies. Les coopératives de travailleuses et de travailleurs à domicile sont dans une situation assez semblable, car leurs articles doivent concurrencer ceux de sociétés plus grandes qui les commercialisent à des prix réduits. Les deux secteurs ont des difficultés d'accès aux marchés et d'interaction avec les intermédiaires.

Au *niveau des politiques*, les secteurs partagent des enjeux similaires. Pour les récupérateurs de matériaux, le principal défi identifié reste le manque d'application des lois et des accords concernant les plans de gestion des déchets ; et pour les travailleuses à domicile, ce sont le manque de soutien des autorités et les absences de reconnaissance juridique et de réglementations. De plus, les coopératives de travailleuses et travailleurs à domicile de certains pays partageaient une même préoccupation : conserver leurs aides publiques en dépit des changements récents de gouvernement. Elles soulignaient les façons dont les élections présidentielles pouvaient directement affecter leurs conditions de vie et de travail.

Les enjeux en rapport avec les marchés et le champ politique sont souvent accompagnés par des *défis internes*. Ces derniers sont principalement attribués à de faibles structures, à des tensions internes, un manque de vision commune et cohérente, une absence de planification stratégique, un manque de développement des compétences techniques et politiques, une division du travail confuse, et entre autres, le fait de ne pas avoir de « dates fixes ni de comptes-rendus pour les réunions mensuelles ». Certaines personnes interrogées ont mis en relief les difficultés à recruter de nouveaux membres, le roulement élevé des participants, et le faible sentiment d'implication et de prise en main parmi les adhérentes et les adhérents. Une participation inégale entre les membres a aussi été mentionnée, ce qui fragilise les valeurs coopératives et pourrait générer des questions de crédibilité entre les membres et leurs dirigeants.